PD (SUSPENDU) · EX-S&D · ITALIE · CORRUPTION ET INFLUENCE

Andrea Cozzolino

Eurodéputé (2009-2024), président de la délégation pour le Maghreb — affaire Qatargate / Moroccogate

JUGÉS OU MIS EN EXAMEN : LA JUSTICE N'A PAS FINI

Procès en cours, décision attendue, ou mise en examen. Présumés innocents.

Ce qui est reproché

Le Parlement européen a levé son immunité le 2 février 2023. Arrêté à Naples le 10 février 2023 sur mandat d'arrêt européen, puis assigné à résidence avant d'être remis en liberté sous conditions. Inculpé en Belgique de corruption, de blanchiment et de participation à une organisation criminelle. Il conteste les faits.

Où en est la justice

> **Instruction belge en cours, validée par la cour d'appel de Bruxelles en février 2026. Aucune date de procès fixée. Présumé innocent.**

Source

PARLEMENT EUROPÉEN, VOTE DU 2 FÉVRIER 2023 ; PARQUET FÉDÉRAL BELGE

https://www.maltatoday.com.mt/news/europe/121075/european_parliament_lifts_immunity_of_two_meps_over_qatargate_corruption_scandal
https://www.belganewsagency.eu/qatargate-italian-mep-andrea-cozzolino-under-suspicion-but-released

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 3 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales-europe